Suite de l'Evangile page 1

chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.' Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : 'Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges. Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.' Alors ils répondront, eux aussi : 'Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, avoir soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans nous mettre à ton service ?' Il leur répondra : 'Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait.' Et ils s'en iront, ceux-ci au châtiment éternel, et les justes, à la vie éternelle ».

Vie du diocèse

FLORILÈGE BIBLIQUE (Formation)

Saint Paul à Corinthe.
Lundi 4 décembre de 19h30 à 21h30 et **mardi 5 décembre de 14h-16h**
au Centre Don Bosco, rue des Italiens, Thonon les Bains.
Contact : Joanne Simon
06 48 13 76 52

RENCONTRE & CONSULTATION DES ÉQUIPES FUNÉRAILLES

Jeudi 14 décembre à Annecy
Toute une journée avec l'ensemble des équipes funérailles.
Pour se connaitre, relire notre mission, partager autour de la Lettre pastorale de notre évêque.
Mais aussi recueillir les besoins, attentes et demandes de vos paroisses.
Pour notre paroisse, inscriptions à :
st-andre@diocese-annecy.fr
ou 04 50 75 15 25

NOS JOIES ET NOS PEINES

Nous avons accompagné vers le Père : Jeanine Pichot née Banchereau (Publier) – Sandrine Moille née Boyer (Lugrin) – Paulette Thévenin née Faury (Evian les Bains).

Centre Paroissial : Place des Anciens Combattants
74500 Évian les Bains – Tél. : 04 50 75 15 25
Mail : st-andre@diocese-annecy.fr
Site : www.diocese-annecy.fr/st-andre
Facebook : https://www.facebook.com/jesusenchablais

N° 462 - Semaine du 26 novembre au 3 décembre 2023

LA FEUILLE Hebdo

PAROISSE SAINT-ANDRÉ EN GAVOT-LÉMAN

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu 25, 31-46

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs : il placera les brebis à sa droite, et les boucs à gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : 'Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !' Alors les justes lui répondront : 'Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu...? Tu avais donc faim, et nous t'avons nourri ? Tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ? Tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ? Tu étais nu, et nous t'avons habillé ? Tu étais malade ou en prison... Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?' Et le Roi leur répondra : 'Amen, je vous le dis :

Suite page 4

SOLENNITÉ DU CHRIST ROI DE L'UNIVERS - ANNÉE A

- Lecture du livre du prophète Ezékiel **34, 11-12.15-17**
- Psaume **22 (23)**
- Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens **15, 20-26.28**

Nourris de l'Évangile, osons la joie de la rencontre

QUÊTES

Dimanche 26 novembre : pour la Paroisse.

Dimanche 3 décembre : pour la Paroisse.

MESSES DE SEMAINE

Mardi 18h : Evian les Bains
Mercredi 9h : St Paul en Chablais.
Jeudi 18h : Publier.
Vendredi 18h : Evian les Bains.

MESSE COMMUNE D'ENTRÉE EN AVENT

« Nous marquerons notre entrée en Avent de façon communautaire en participant à la messe unique.
Dimanche 3 décembre 10h à Evian les Bains pour toute la paroisse St André.
Elle sera suivie :
- du verre de l'amitié,
- d'un repas canadien pour ceux qui le désirent.

Venons nombreux vivre l'entrée de ce temps de grâce qui nous prépare à Noël »

Père Louis

SECOURS CATHOLIQUE

Vente des bougies à compter **du 25 et 26 novembre** et pendant tout le temps de l'Avent.

LES CONCERTS

ENSEMBLE CANTUS DE SCIEZ
Dimanche 3 décembre à 17h :
dans l'église d'Evian les Bains.
Programme : Noël sous les Tropiques.

CHANTER ET PRIER LA VIERGE MARIE
Avec : Laurent Grzybowski,
auteur, compositeur et interprète.
Vendredi 8 décembre à 20h :
dans l'église d'Évian les Bains.
Jour de l'Immaculée conception.
Corbeille à la sortie.

AUMÔNERIE DU DOMICILE PASTORALE DE LA VISITE

Nous vous proposons un temps de rencontre convivial et fraternel pour échanger sur ce que nous vivons.
Nous vous invitons à nous rejoindre.
Mardi 5 Décembre à 16h30
au Presbytère d'Evian les Bains.
Contact : Marie Line au 06 84 52 43 86

UNE EXPOSITION/VENTE DE CRÈCHES

Salle paroissiale d'Évian les Bains.
Vendredi 15 décembre de 17h à 20h.
Samedi 16 et dimanche 17 décembre de 10h à 20h.

Ces crèches sont réalisées en pâte Fimo par une créatrice confirmée, venez découvrir son monde tendre et spirituel !

Pour la seconde année consécutive, **l'action pour le Père Théodose** a rencontré un franc succès. Les chiffres parlent d'eux mêmes: **398 choucroutes** ont été vendues, complétées par des dons substantiels. Donc, après règlement, **3 400 € seront versés intégralement au Père Théodose** pour le bon fonctionnement des 2 écoles, couture et menuiserie. Un grand merci aux acheteurs, aux bénévoles et à tous les donateurs !

Quas Primas, lettre encyclique de l'institution d'une fête du Christ-Roi
Le 11 décembre 1925, le Pape Pie XI instaurait la fête du Christ-Roi de l'Univers par l'encyclique Quas Primas.
Lien pour le tete intégral :
https://www.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals.index.html#encyclicals

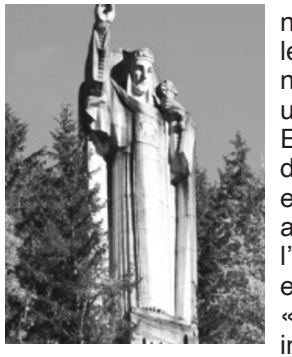

La fête du Christ Roi a été créée en 1925 dans le but d'affirmer la royauté du Christ.
Elle a pris un sens différent avec la réforme du calendrier liturgique demandée par le Concile du Vatican II. Elle n'est plus le dernier dimanche d'octobre, mais le dernier dimanche de l'année liturgique : elle devient ainsi comme le couronnement de l'année liturgique. Elle porte le titre de Solennité du Christ Roi de l'Univers. Elle se trouve enrichie de lectures qui explicitent le sens et l'objet de la célébration. Elle nous donne l'occasion de revenir sur l'année écoulée pour nous demander si et comment le Christ a mieux régné dans nos vies et nous relance pour une nouvelle année.
En cette fête, la liturgie nous donne de contempler Jésus en croix exerçant sa royauté au profit du bon larron qui l'implore. Jésus, fils de David, est venu apporter la paix.
« Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute créature et le premier-né d'entre les morts ». Il a en tout la primauté, car il a voulu tout réconcilier en faisant la paix par le sang de la croix.
« Le Seigneur est Roi », chante le psalmiste. Il donne son pouvoir à un Fils d'homme, dit le prophète Daniel. Jésus Christ est le souverain de la terre, proclame le visionnaire de l'Apocalypse. « Ma royauté ne vient pas de ce monde », dit Jésus dans l'Evangile de Jean.
En ce jour, adorons le Christ, Roi de l'Univers, venu rendre témoignage à la vérité. Rendons grâce avec toute la Création pour toutes les facettes de son mystère qu'Il nous a laissé découvrir au long de l'année liturgique. Demandons-Lui pardon de ne pas l'avoir assez mis au centre de nos existences au long de l'année écoulée. Et donnons-nous à Lui pour que l'année qui s'ouvre nous aide à reconnaître sa puissance et le glorifier sans fin.

Liturgie et sacrements
Service national de la Pastorale
Liturgique et Sacramentelle
Conférence des évêques de France

CAMPAGNE DU DENIER

Votre don au denier est essentiel pour l'Église, aujourd'hui et demain.Les derniers mois de l'année : une période cruciale pour la collecte.
Votre don déduit à 66 % ! Si vous êtes imposable, votre don au Denier sera déduit à hauteur de 66 % du montant de votre don sur vos impôts 2023.
Comment donner ?
Les dons en espèces ou par chèque (libellé à l'ordre de l'Association diocésaine d'Annecy) peuvent être remis à la paroisse.
Vous pouvez aussi **donner en ligne** sur : *don.diocese-annecy.fr*